

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°5 :

Vous disposez de deux reproductions d'oeuvres.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



A mon seul désir, de la Tenture de *La Dame à la Licorne*

Tapisserie de haute lisse

Vers 1500

Laine et soie / 3,77 m x 4,73 m.

Paris, Musée de Cluny



Dais pour le trône de Charles VII
Paris, Vers 1430-1440
Laine et soie
2, 92 m. x 2, 85
Musée du Louvre, département des Objets d'art, OA 12 281

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

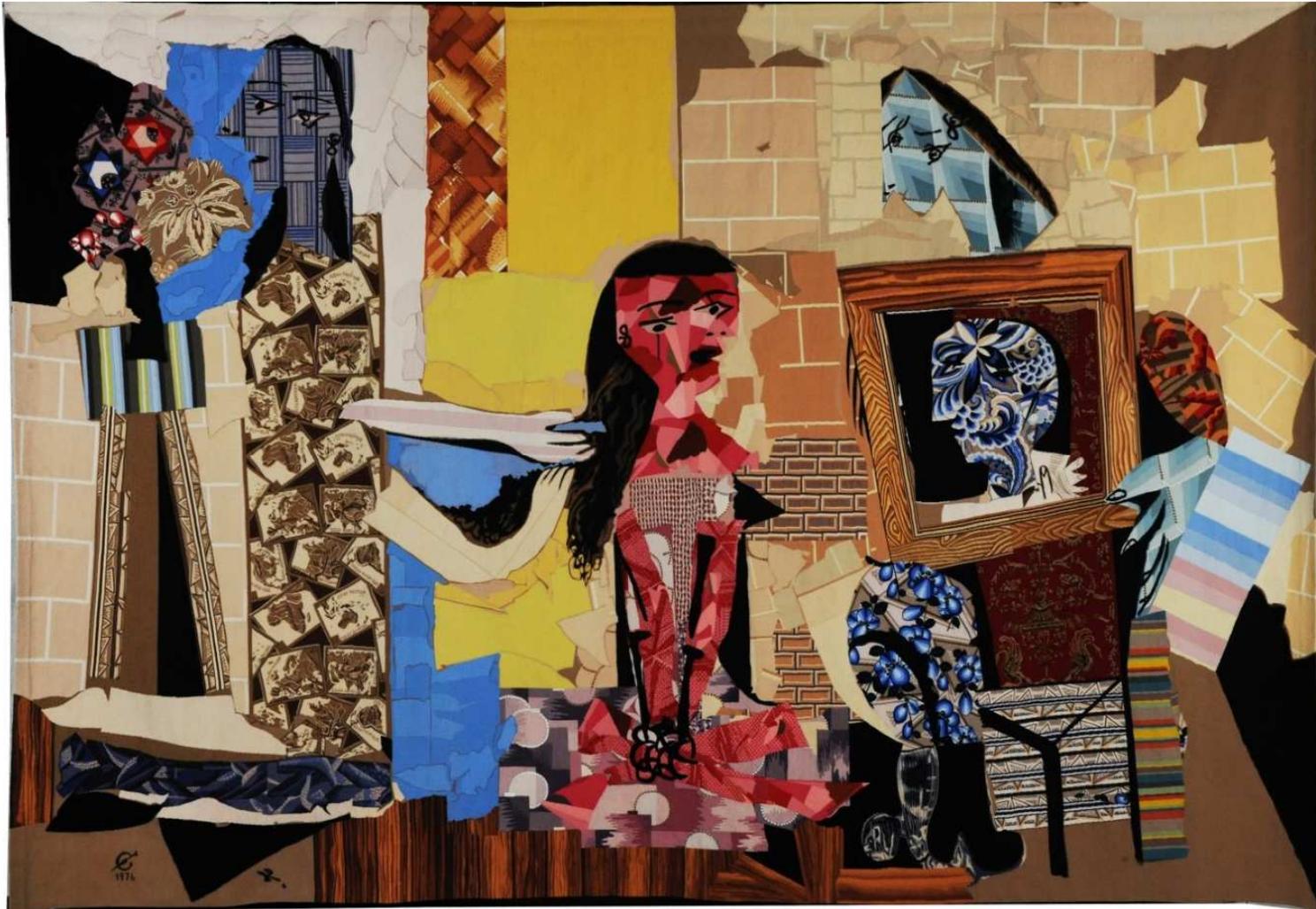
Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°6 :

Vous disposez de deux reproductions d'oeuvres.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



D'après Pablo Picasso (1881-1973)
Les Femmes à leur toilette
H. : 2, 90 m. ; L. : 4, 32 m.
Manufacture des Gobelins,
Tapisserie de haute lice, atelier de Gérard Dehais, 1977.
Paris, Mobilier national (GBA 32/1)



D'après Jean Lurçat (1892-1955)
Le Printemps, de la tenture des *Saisons*
H. : 3, 25 m. ; L. : 4, 70 m.
Aubusson, Atelier Tabard, 1946
Paris, Mobilier national (GMTT 442)

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°7 :

Vous disposez de deux reproductions d'oeuvres.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



D'après un modèle de C. Le Brun, Manufacture de la Savonnerie,
Tapis tissé pour la Grande Galerie du Louvre
Paris, entre 1668 et 1689
laine et lin, Point noué, dit «de Savonnerie»,
8,83 m. x 4,83 m.
Paris, Musée du Louvre, département des Objets d'art / OA 5432 Bis B



D'après un modèle de Jacques-Louis de la Hamayde de Saint-Ange,
Tapis monumental du chœur de Notre Dame de Paris,
dit aussi *Tapis de chœur Louis-Philippe,*
Paris, Manufacture de la Savonnerie, 1825-1833
Laine, point noué
12,20 m x 7,35 m et 12,80 m. x 7,33 m. Paris,
Cathédrale Notre-Dame (inv. PM 75000703)

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

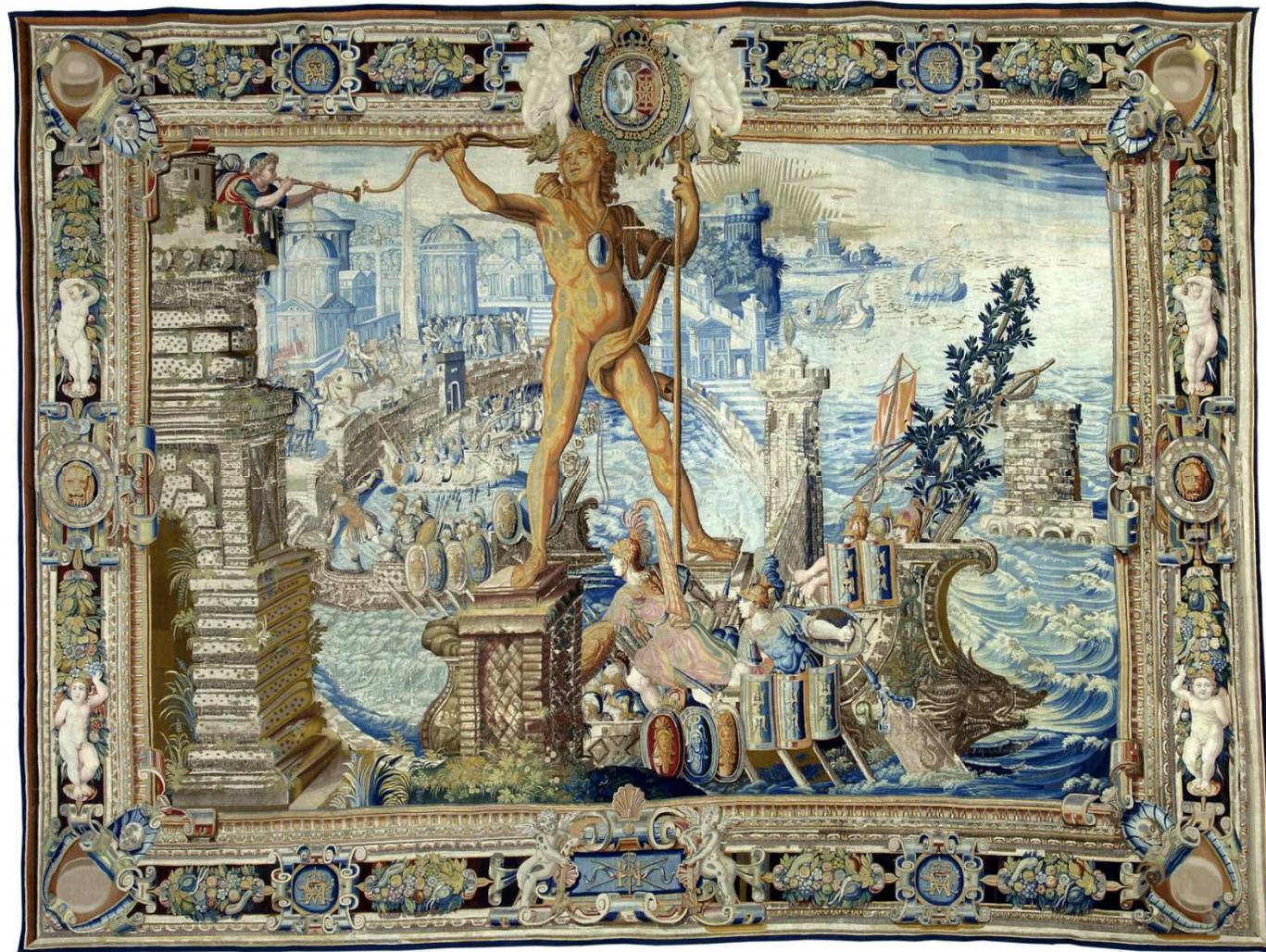
Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°10 :

Vous disposez de deux reproductions d'oeuvres.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



D'après Antoine Caron (1521-1599) pour le modèle et Henri Lerambert (vers 1550- 1608), auteur du carton
*Le Colosse de Rhodes (aux Armes de France et de Navarre entourées des ordres du Roi, et au chiffre couronné d'Henri IV et de Marie de Médicis) de la Tenture de
L'Histoire d'Artémise*
Paris, ateliers du faubourg Saint-Marcel, avant 1610,
H. : 4, 87 m. ; L. : 6, 57 m.
Paris, Mobilier national



Philippe Favier
Les mille et une nuisent
Manufacture de Beauvais, basse lisse et Atelier d'Alençon
Tissage : 09/09/1994 – 18/11/1996
Laine et soie / H : 2,42 m. ; L : 4,38 m
Paris, Mobilier national

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste licier », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°1 : histoire de l'art

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 3 pages au total.

SUJET N°11 :

Vous disposez de deux reproductions d'oeuvres.

1 - Choisissez librement l'une de ces deux œuvres dont vous présenterez, devant le jury, un commentaire détaillé.

2 - Commentez succinctement l'autre oeuvre.



Paris, Manufactures des Gobelins.
Jean Veber (1864 - 1928) carton
Paul Follot (1877 - 1941) (ébénisterie)
Barbe bleue garniture de canapé d'après Jean Veber, du mobilier des *Contes de Perrault*
1913
Laine et soie, 1, 10 m. x 2, 67 m. x 0, 78 m.
Paris, Mobilier national



AVERS (Face)



REVERS (Dos)

Aki Kuroda
Sans titre, 17/08/1998 – 16/03/99
Paravent double face
Manufacture des Gobelins, haute lisse
Laine, H. : 2 m. ; L. : 1 m. (chaque panneau)
Cadre et objets en bois, sur chaque panneau, dessinés par l'artiste et réalisés par l'ARC
Paris, Mobilier national